



Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de l'Université Jeudi 11 juin 2015, 16h15, auditoire 415, Amphimax, Dorigny

Présidence : Mme Carine Carvalho, Présidente

Direction : M. Dominique Arlettaz, Recteur
Mme Danielle Chaperon, Vice-rectrice
M. Benoît Frund, Vice-recteur
Mme Franciska Krings, Vice-rectrice
M. Jacques Lanarès, Vice-recteur
M. Philippe Moreillon, Vice-recteur
M. Marc de Perrot, Secrétaire général

Doyens : Mme Béatrice Desvergne, Doyenne FBM
Mme Bettina Kahil, Doyenne Droit Sciences criminelles
M. François Rosset, Doyen Lettres
M. Jörg Stolz, Doyen FTSR
M. Thomas von Ungern-Sternberg, Doyen HEC

Membres présents :

Mme Apolline Thromas, Mme Aline Hostettler, Mme Emmanuelle Jacquat, Mme Véronique Boillet, M. Jean-Loup Chappelet, M. Nicolas Turtschi, Mme Sandra Félix, Mme Clémence Demay, Mme Ute Heidmann, Mme Anastassia Forquenot de la Fortelle, Mme Kornelia Imesch Oeschlin, M. Boris Vejdovsky, Mme Patrizia Ponti, M. Thierry Schiffmann, M. Marc Schilliger, Mme Laura Bernardi, Mme Christiane Moro, M. Pascal Roman, M. Antoine Chollet, M. Jonas Schnyder, Mme Juliana de Araujo Leite Dias, M. John Antonakis, M. Michael Rockinger, M. Alessandro Villa, Mme Sara Cavalli, M. Maxime Desmarais-Tremblay, M. Gregory Pepper, Mme Céline Rozenblat, M. Jean-Luc Epard, M. Benjamin Rudaz, Mme Elsa Girard, M. Lazare Benaroyo, Mme Isabelle Decosterd, M. Alexandre Roulin, Mme Natalie Neubert, M. Paul Majcherczyk, M. Amaury Daele

Ordre du jour

1. Accueil et bienvenue du Bureau
2. Formalités
3. Présentation du rapport de la Commission de désignation rectorale
4. Vote sur la conclusion du rapport
5. Discussion et vote sur le déroulement de la séance extraordinaire du 25 juin

1. Accueil et bienvenue du Bureau

La Présidente Carine Carvalho souhaite la bienvenue aux membres du Conseil et les remercie de leur présence en ce jour important, et signale que le quorum est atteint. Elle annonce formellement le huis clos de cette séance, en vertu de l'article 21 LUL.



Le Recteur fait trois brèves communications avant que la séance ne commence, soit :

- L'acceptation à l'unanimité par le Grand Conseil du crédit pour l'agrandissement de l'Unithèque.
- La conclusion d'un accord pour 30 ans entre le Canton de Vaud, le CHUV, l'UNIL et l'Institut Ludwig, avec à la clé une première tranche de 100 millions de CHF sur 10 ans. Un nouveau bâtiment sera construit à Epalinges.
- La demande de crédit transmise au Grand Conseil pour 4 objets immobiliers (3 nouvelles constructions, une rénovation (Amphipole) suite à une évaluation des besoins en infrastructure de l'UNIL et du CHUV en sciences de la vie. Un nouveau bâtiment devrait se construire au sud de l'Amphimax (biologie et neurosciences). Le bâtiment Ludwig à Epalinges, et un autre sur le même site d'Epalinges dédié à la médecine personnalisée.

2. Formalités

Désignation des scrutateurs : Mme Sandra Félix (PAT-FDCA) et Mme Christiane Moro (Prof.-SSP) et rappel des procédures.

3. Présentation du rapport de la Commission de désignation rectorale

Le rapport de la Commission est présenté par son président, M. Boris Vejdvosky (CI-Lettres).

4. Vote sur la conclusion du rapport

Suite au débat, le Conseil entre en matière pour amender les conclusions du rapport de la Commission par 16 voix pour, 13 contre et 7 abstentions.

Un seul amendement est accepté par 26 voix pour, 4 contre et 6 abstentions.

Le second est refusé par 3 voix pour, 18 contre, 16 abstentions.

Le rapport de la Commission de désignation, tel qu'amendé, est adopté à l'unanimité, soit 36 voix favorables.

5. Discussion et vote sur le déroulement de la séance extraordinaire du 25 juin

Le Conseil décide à l'unanimité d'auditionner tous les candidats retenus lors de la séance du 25 juin, date qui est également confirmée.

Le Conseil décide de charger le Bureau d'obtenir les lettres de référence des candidats avant ce prochain conseil, par 27 voix pour, 2 contre et 7 abstentions.

Il renonce à demander une évaluation externe des candidats, par 26 voix contre, 5 pour et 5 abstentions, puis à la formation d'une commission de Doyens chargés d'un travail similaire, par 20 voix contre, 5 pour et 11 abstentions.

Le Conseil accepte le format des auditions, soit une courte présentation de 5 à 7 minutes puis un temps conséquent pour des questions de la salle, par une majorité évidente.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 19h05.

Procès-verbal : Benjamin Rudaz, secrétaire

25 septembre 2015